

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00253

Numéro SIREN : 413 817 941

Nom ou dénomination : TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2023 sous le numéro de dépôt 5684

202355634

TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 000 000 euros

Siège social : 27 rue Lambert

SAINT LOUIS (Réunion)

413 817 941 RCS SAINT-PIERRE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 23 JUIN 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 3 110 337,22 euros, de la manière suivante :

- une somme de 1 500 000.00 €
aux actions, à titre de dividende, soit, par action,
une somme de 10.8431 €
- et le surplus, soit 1 610 337.22 €
au compte "report à nouveau"

Total..... 3 110 337.22 €

En conséquence, chaque action recevra un dividende de 10.8431 euros.

Ce dividende sera soumis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique de 30 %, dont 17.2 % pour les prélèvements sociaux et 12.8 % pour le prélèvement fiscal, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts

Toutefois, les personnes physiques ayant demandé à être dispensées du prélèvement fiscal au titre de l'article 242 quater du Code général des impôts et qui ont choisi de rester imposées au barème progressif de l'impôt sur le revenu, pourront bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 §3.2° du Code général des impôts et de la déductibilité de la CSG.

Ce dividende sera mis en paiement pour le 30 septembre 2023 au plus tard.

/M

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par action pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Eligible à abattement</u>	<u>Non-éligible</u>
31 décembre 2021	10.84 €	10.84 €	0.00 €
31 décembre 2020	7.23 €	7.23 €	0.00 €
31 décembre 2019	7.23 €	7.23 €	0.00 €

Nombre de voix pour : 138 334

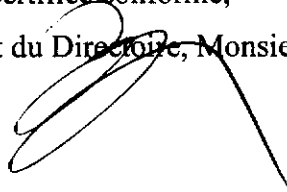
Nombre de voix contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à 138 334 voix pour.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président du Directoire, Monsieur Loqman MOOLAND.



S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Z I BEL AIR B P 24

97899 SAINT LOUIS CEDEX 01

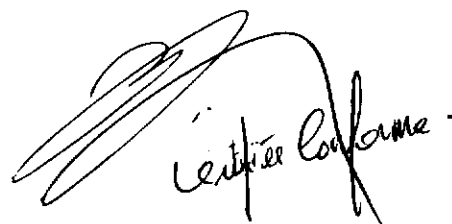
SIRET : 413 817 941 000 11

APE : 4939A

PLAQUETTE DE L'EXERCICE

OUVERT LE 01/01/2022

ET CLOS LE 31/12/2022


Certifié conforme.



BILAN ACTIF

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

1 Euro

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)

Autres créances (3)

Fournisseurs débiteurs

Groupe et associés (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/22		Valeurs au 31/12/21	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	136 897	131 843	5 054	1 633
Fonds commercial (1)	1 556 318		1 556 318	1 556 318
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	9 644	9 644		99 565
Constructions	43 933	24 239	19 695	21 733
Installations tech., matériel et outillages industriels	435 501	244 247	191 254	134 400
Autres immobilisations corporelles	19 637 244	8 443 861	11 193 383	10 845 922
Immobilisations corporelles en cours	7 930		7 930	11 565
Avances et acomptes	1 840		1 840	
Immobilisations financières (2)				
Participations	7 463 012	490 704	6 972 308	6 845 356
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	73 000		73 000	57 000
Prêts	440 130		440 130	427 615
Autres immobilisations financières	1 134 306	213 300	921 006	1 288 114
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	30 939 755	9 557 837	21 381 917	21 289 220
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	996 894		996 894	720 428
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	28 957		28 957	114 480
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	8 482 236	115 335	8 366 901	6 269 864
Autres créances (3)	5 835 585		5 835 585	9 149 235
Fournisseurs débiteurs	53 979		53 979	
Groupe et associés (3)	3 051 995		3 051 995	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	724 605		724 605	1 361 666
Charges constatées d'avance (3)	105 023		105 023	127 928
TOTAL ACTIF CIRCULANT	19 279 276	115 335	19 163 940	17 743 601
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	50 219 030	9 673 173	40 545 858	39 032 821

(1) Dont droit au bail

11 982

11 982

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

1 Euro

PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 3 000 000)	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	121 402	121 402
Report à nouveau	17 413 478	14 707 056
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 110 337	4 206 423
SITUATION NETTE	23 945 218	22 334 880
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 945 218	22 334 880
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	313 327	481 115
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	313 327	481 115
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 491 519	6 509 798
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	732	604 582
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 695	8 921
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 897 003	3 628 450
Dettes fiscales et sociales	2 104 675	2 329 512
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		2 736 283
Autres dettes	786 689	399 278
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	16 287 313	16 216 825
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	40 545 858	39 032 821
(1) Dont à plus d'un an	7 913 524	2 808 428
(1) Dont à moins d'un an	8 367 094	13 408 397
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



COMPTE DE RÉSULTAT

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

1 Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	en %
roduits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	23 173		44 871		-21 699	-48
Production vendue (biens et services)	24 566 592	100	22 192 304	100	2 374 288	11
Montant net du chiffre d'affaires	24 589 765	100	22 237 175	100	2 352 590	11
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	213 455	1	12 113		201 342	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 227 820	5	1 076 251	5	151 569	14
Autres produits	300 146	1	300 485	1	-340	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	26 331 186	107	23 626 025	106	2 705 161	11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	299 246	1	264 942	1	34 303	13
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 380 241	18	3 543 027	16	837 214	24
Variation de stocks	-276 466	-1	-101 816		-174 650	-172
Autres achats et charges externes	6 767 278	28	6 836 534	31	-69 256	-1
Impôts, taxes et versements assimilés	471 011	2	514 873	2	-43 862	-9
Salaires et traitements	9 202 104	37	8 917 036	40	285 068	3
Charges sociales	1 573 010	6	1 807 262	8	-234 252	-13
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 588 436	6	1 405 907	6	182 529	13
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	71 028		45 775		25 254	55
Dotations aux provisions						
Autres charges	73 097		73 033		63	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	24 148 985	98	23 306 574	105	842 411	4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 182 201	9	319 451	1	1 862 750	583
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

1 Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	1 021 717	4	2 580 563	12	-1 558 846	-60
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	116 143		83 587		32 556	39
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	30 831		8 700		22 131	254
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 168 692	5	2 672 850	12	-1 504 158	-56
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	186 782	1	184 472	1	2 310	1
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	186 782	1	184 472	1	2 310	1
RÉSULTAT FINANCIER	981 909	4	2 488 378	11	-1 506 469	-61
RÉSULTAT COURANT avant impôts	3 164 111	13	2 807 829	13	356 281	13
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	318 647	1	251 092	1	67 556	27
Sur opérations en capital	244 384	1	285 311	1	-40 927	-14
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	563 031	2	536 403	2	26 629	5
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	522 623	2	206 758	1	315 865	153
Sur opérations en capital	143 664	1	48 633		95 031	195
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	666 288	3	255 391	1	410 897	161
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-103 257		281 012	1	-384 268	-137
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-49 483		-1 117 582	-5	1 068 099	96
TOTAL DES PRODUITS	28 062 909	114	26 835 278	121	1 227 631	5
TOTAL DES CHARGES	24 952 572	101	22 628 855	102	2 323 717	10
Bénéfice ou Perte	3 110 337	13	4 206 423	19	-1 096 086	-26

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

1 Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 40 545 857,69 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 3 110 337,22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,



1 Euro

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	3 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 10 ans
- Agencet.Install.Diverses	1 à 15 ans
- Matériel de transport	1 à 12 ans
- Mat.Bureau.& Informatique	1 à 06 ans
- Mobilier	2 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

1 Euro

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
DR AU BAIL/CONTRUCTION CAMBAIE	11 982			
LIGNES & MARCHES EN CONCESSION		1 544 335		
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	11 982	1 544 335		
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)				



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

1 Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 688 906	5 875
	Terrains		109 644	
	Sur sol propre		101 943	
CORP.	Constructions	Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		373 379	123 866
		Inst. générales, agencs & aménagts divers	1 171 365	79 330
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	16 645 314	1 771 367
		Matériel de bureau & mobilier informatique	341 683	24 765
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours		11 565	12 589
	Avances et acomptes			1 840
		TOTAL	18 754 894	2 013 756
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		7 366 891	130 001
	Autres titres immobilisés		57 000	16 000
	Prêts et autres immobilisations financières		1 929 029	35 404
		TOTAL	9 352 920	181 405
		TOTAL GENERAL	29 796 720	2 201 036

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	1 566	1 693 215	
	Terrains		100 000	9 644	
	Sur sol propre		58 010	43 933	
CORP.	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		61 744	435 501	
		Inst. gal. agen. amé. divers	39 465	1 211 230	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	336 920	18 079 761	
		Mat. bureau, inform., mobilier	20 196	346 252	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		16 224	7 930	
	Avances et acomptes			1 840	
		TOTAL	632 558	20 136 092	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		33 880	7 463 012	
	Autres titres immobilisés			73 000	
	Prêts & autres immob. financières		389 997	1 574 436	
		TOTAL	423 877	9 110 447	
		TOTAL GENERAL	1 058 001	30 939 755	



AMORTISSEMENTS

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

1 Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	130 955	2 454	1 566	131 843
TOTAL	130 955	2 454	1 566	131 843
Terrains	10 079	802	1 237	9 644
Sur sol propre	80 210	2 038	58 010	24 239
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	238 979	57 229	51 961	244 247
Inst. générales agencem. amén.	784 172	58 507	36 897	805 782
Autres immos corporelles	6 352 341	1 400 917	336 920	7 416 338
Mat. bureau et informatiq., mob.	175 928	66 488	20 675	221 741
Emballages récupérables divers				
TOTAL	7 641 709	1 585 982	505 701	8 721 991
TOTAL GENERAL	7 772 664	1 588 436	507 266	8 853 834

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
---------	--	---------------------------------------	---------------	--	---------------------------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations



ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

1 Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	440 130		440 130
	Autres immobilisations financières	1 134 306		1 134 306
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	8 482 236	8 482 236	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	73 759	73 759	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 478	1 478	
	Impôts sur les bénéfices	368 474	368 474	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	280 122	280 122	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	199 500	199 500	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	3 051 995	3 051 995	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	4 966 231	4 966 231	
	Charges constatées d'avance	105 023	105 023	
TOTAUX		19 103 255	17 528 819	1 574 436
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



ETAT DES DETTES

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

1 Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	9 491 519	1 577 994	4 239 148	3 674 377
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 897 003	3 897 003		
Personnel & comptes rattachés	1 051 903	1 051 903		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	789 134	789 134		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	223 536	223 536		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	40 102	40 102		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	732	732		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	786 689	786 689		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	16 280 618	8 367 094	4 239 148	3 674 377
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 405 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 410 187			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ETAT DES DETTES

EXA

CORRESPONDANT
MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

Copie certifiée
conforme à l'original.

TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022



commissaire
aux comptes

TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Société anonyme au capital de 3 000 000 Euros

Siège social : Zi Bel Air - 97450 - SAINT-LOUIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **TRANSPORT MOOLAND OSMANN** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires. Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition d'immobilisations ne sont pas inclus dans le prix de revient de celles-ci, en application des méthodes comptables décrites en note règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les modalités d'évaluation des immobilisations comptabilisées au bilan de la société SETCOR et à nous assurer que l'information fournie en annexe était appropriée.

- Créances d'exploitation

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des comptes clients selon les modalités décrites dans la note règles et méthodes comptables. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour et avons validé sa correcte mise en œuvre pour la clôture 2022.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Information sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans une section spécifique du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

.../...

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

.../...

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Saint-Denis, le 21 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes :



EXA
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Franck LOUSSOUARN

POUVOIR

Le soussigné Monsieur Loqman MOOLAND, agissant en qualité de Président du Directoire de TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 3 000 000 € ayant son siège social 27 rue Lambert - 97450 SAINT-LOUIS, société tête du groupe MOOLAND, immatriculée au RCS SAINT-PIERRE sous le numéro 413 817 941,

constitue par les présentes pour mandataire spécial :

- SAS G&P LEGAL, Société d'avocats inter-barreaux, ayant un bureau sis à SAINT DENIS (Réunion) 128 Rue Roland Garros,
Société par action simplifiée d'avocats au capital de 110 000 euros
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 830 231 015

A l'effet d'accomplir en mon nom toutes formalités légales et tous dépôts, immatriculation, modification et radiation au Centre de formalités des entreprises, Registre du commerce et des sociétés et Greffe du Tribunal de Commerce,

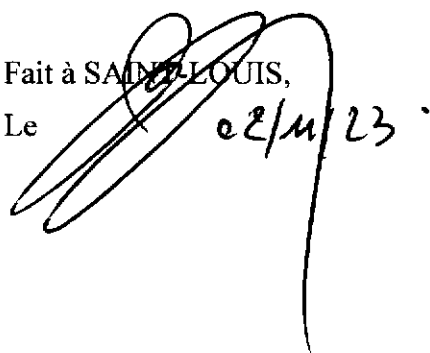
En conséquence, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et généralement faire le nécessaire.

Le soussigné élit domicile dans les locaux de la SAS G&P LEGAL, mandataire, sis au 128 rue Roland Garros 97400 SAINT-DENIS pour la réception de toutes pièces, courriers, extraits d'immatriculation ou autres, en provenance du Greffe du Tribunal de Commerce.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à SAINT-LOUIS,

Le

A large, stylized handwritten signature in black ink, followed by the date '02/11/23' written in a similar cursive style.